

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

439^{ième} séance

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 5 septembre 2012, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yvon Lafond, maire
Mme Danielle Elliott, conseillère
Mme Diane Aubut, conseillère
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Mario Charest, conseiller
M. Yves Vinette, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

2012-09-265 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté en laissant le point «Autres sujets» ouvert.

Adoptée.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

2012-09-266 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2012 est adopté tel que rédigé.

Adoptée.

4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 2012

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général est dispensé d'en faire la lecture;

2012-09-267 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 2012 est adopté tel que rédigé.

Adoptée.

5. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2012

Aucune intervention.

6. Affaires découlant du procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 août 2012

Aucune intervention.

7. Administration générale

7.1 : Dépôts de statistiques

7.1.1 : Consommation électrique

7.1.2 : Consommation d'eau

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel et eau.

7.2 : Correspondance

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois d'août.

7.3 : Adoption des comptes

2012-09-268 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer et les salaires d'une somme de 352 765,11 \$.

Liste des comptes payés	50 847,41 \$;
Liste des comptes à payer	254 513,18 \$;
Liste des salaires	47 404,52 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

7.4 : Encaissements

L'argent reçu au cours du mois d'août est de 125 448,50 \$.

7.5 : Unité d'évaluation en ligne

CONSIDÉRANT QUE PG Solutions offre le service d'unité d'évaluation en ligne;

CONSIDÉRANT que cette offre a été faite à toutes les municipalités de la MRC des Chenaux;

CONSIDÉRANT qu'après les explications fournies par le directeur général, les membres du conseil sont intéressés par ce projet;

2012-09-269 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité de transmettre une résolution d'intention d'adhérer à ce service conditionnellement à l'acceptation par les autres municipalités de la MRC des Chenaux.

Adoptée.

7.6 : Permanence au poste d'agente de bureau

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 8.06 de la convention collective le poste d'agente de bureau à temps partiel a été affiché à l'interne durant une période de 10 jours ouvrables;

CONSIDÉRANT QU'une employée de la municipalité a appliqué sur le poste;

CONSIDÉRANT les commentaires et recommandations du directeur général/secrétaire-trésorier;

- 2012-09-270** Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité de considérer madame Sylvie Miller comme employée régulière à temps partiel de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade depuis le 1^{er} septembre 2012, à titre d'agente de bureau conformément à l'article 8.09 b.

Adoptée.

7.7 : États comparatifs des revenus et dépenses au 31 juillet 2012

Les états comparatifs des revenus et dépenses au 31 juillet 2012 ont été transmis par courriel durant le mois d'août à tous les membres du conseil municipal.

7.8 : Rapport de subvention au MTQ

- 2012-09-271** Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée.

7.9 : Photos des membres du conseil et des employés

- 2012-09-272** Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'engagement d'un photographe pour prendre des photos des membres du conseil et des employés de bureau.

QUE la municipalité engage une spécialiste en langue française pour corriger les documents du nouveau site Internet de la municipalité au taux horaire de 15 \$.

Adoptée.

8. Période de questions

Aucune question n'est posée.

9. Aréna

9.1 : Portables

- 2012-09-273** Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité d'entériner la décision d'acquérir deux ordinateurs portables pour la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire et la coordonnatrice des activités de l'aréna au montant de 2 171,70 \$, taxes incluses.

Adoptée.

9.2 : Haut-parleurs

- 2012-09-274** Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'acquisition de haut-parleurs au coût d'environ 1 000 \$ qui servira à annoncer toutes les activités municipales et autres.

Adoptée.

9.3 : Achat d'équipement

2012-09-275 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'acquisition d'une caisse enregistreuse usagée avec écran au coût de 2 184,53 \$, taxes incluses.

QUE le conseil municipal autorise les crédits nécessaires pour l'acquisition d'un four micro-ondes au coût de 137,97 \$, taxes incluses ainsi qu'une table de réchaud au coût de 310,43 \$, taxes incluses.

Adoptée.

9.4 : Taux location de glace

2012-09-276 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'augmenter de 1.7 % tous les tarifs de location, publicité ou autre à l'aréna de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

10. Urbanisme et zonage

10.1 : Demande de dérogation mineure 12-05

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 12-05 pour permettre l'implantation d'un bâtiment accessoire avant l'implantation d'un bâtiment principal sur le lot 4 175 925 du cadastre;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme par le procès-verbal du 1^{er} août 2012;

CONSIDÉRANT QU'avis public de la présente demande a été publié conformément à la loi;

CONSIDÉRANT QUE tout intéressé a eu l'opportunité de se faire entendre;

EN CONSÉQUENCE,

2012-09-277 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure numéro 12-05.

Adoptée.

10.2 : Nomination d'un membre au comité consultatif d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE par le règlement sur le comité consultatif d'urbanisme numéro 2008-269, le conseil doit nommer cinq membres, dont deux membres faisant partie du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le siège numéro 5 est vacant;

CONSIDÉRANT les recommandations d'un membre du comité consultatif d'urbanisme;

2012-09-278 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Robert Trudel comme membre du comité consultatif d'urbanisme au siège numéro 5.

Adoptée.

11. Élection partielle

Le directeur général/secrétaire-trésorier informe qu'il y aura une élection partielle pour combler le poste de conseiller municipal au siège numéro 2. Le vote par anticipation aura lieu à la bibliothèque municipale le 23 septembre prochain et le jour du scrutin aura lieu le 30 septembre prochain dans la salle du centre communautaire Charles-Henri Lapointe.

12. Taux de location des locaux et salle

La conseillère Diane Aubut se retire de la table du conseil.

12.1 : Abrogation de la résolution numéro 2012-07-223

2012-09-279 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution numéro 2012-07-223.

Adoptée.

12.2 : Centre communautaire Charles-Henri Lapointe

2012-09-280 Il est proposé par Yvon Lafond, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'établir de nouveaux tarifs de location des locaux et salle du centre communautaire Charles-Henri Lapointe qui sont effectifs au 1^{er} septembre 2012

Locataire des locaux	1,60 \$ du pied carré + taxes
Locataire de locaux (entreposage)	1,00 \$ du pied carré + taxes
Location de la salle à tous les organismes	5,00 \$ par jour + taxes
Location du local vacant	5,00 \$ par jour + taxes
Location de la salle (cours)	20 \$ par cours + taxes
Location de la salle (autres)	120 \$ par jour + 50 \$ (montage) + taxes
Après funérailles et baptêmes (résidents)	Gratuit + 50 \$ (montage) + taxes

QUE tous les tarifs soient augmentés au début de chaque année suivant l'indice des prix à la consommation, logement.

Adoptée.

12.3 : Centre récréatif Jean-Guy Houle

2012-09-281 Il est proposé par Yvon Lafond, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'établir de nouveaux tarifs de location de la salle du centre récréatif Jean-Guy Houle qui sont effectifs au 1^{er} septembre 2012.

Location de la salle à tous les organismes	5,00 \$ par jour + taxes
Location de la salle (cours)	20 \$ par cours + taxes
Location de la salle (autres)	160 \$ par jour + 50 \$ (montage) + taxes
Après funérailles et baptêmes (résidents)	Gratuit + 50 \$ (montage) + taxes

QUE tous les tarifs soient augmentés au début de chaque année suivant l'indice des prix à la consommation, logement.

Adoptée.

La conseillère Diane Aubut reprend son siège à la table du conseil.

13. Coût de raccordement d'aqueduc et d'égout au réseau municipal

2012-09-282 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'exiger une compensation de 525 \$ pour tout propriétaire et entrepreneur qui demande l'installation d'une prise d'eau d'un diamètre de ¾ de pouce et d'égout de 4 pouces au réseau municipal; pour la période du 15 novembre au 15 avril le montant exigé sera de 725 \$.

QUE toute demande excédentaire de dimension, la compensation sera exigée suivant l'excédent du coût des pièces.

Adoptée.

14. Demande diverse

14.1 : Réseau en loisirs des Chenaux

2012-09-283 Il est proposé par Mario Charest, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires de 35 \$ comme contribution volontaire pour aider à défrayer une partie des frais reliés à l'organisation des activités «Mes premiers Jeux».

Adoptée.

15. Loisirs

15.1 : Demande d'autorisation pour ouvrir un compte Facebook municipal et/ou loisirs

2012-09-284 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Yves Vinette et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'ouverture d'un compte Facebook municipal et/ou loisirs pour un montant approximatif de 100 \$.

Adoptée.

15.2 : Formation en Webmarketing culturel

2012-09-285 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour une formation en Webmarketing culturel qui aura lieu le 20 septembre prochain, au coût de 65 \$ pour la technicienne en loisirs, vie culturelle et communautaire; les frais d'inscription et les dépenses encourues seront payés par la municipalité suivant les pièces justificatives.

Adoptée.

16. Sujets variés

16.1 : Location du centre communautaire Charles-Henri Lapointe pour le tournage du film

2012-09-286 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité de louer la salle du centre communautaire du 14 au 27 septembre prochain au coût de 1 500 \$, plus taxes suite au tournage d'un film qui aura lieu à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Adoptée.

16.2 : Étude récréotouristique

Ce sujet est reporté à une date ultérieure.

16.3 : Calvaire Rapide Nord

2012-09-287 Il est proposé par Yves Vinette, appuyé par Mario Charest et résolu à l'unanimité d'autoriser une aide financière de 2 500 \$ pour la réfection du calvaire du Rapide Nord.

Adoptée.

16.4 : Projet de caserne de l'art

La conseillère Diane Aubut donne de l'information sur un projet à l'étude dans le but d'ouvrir une caserne de l'art au 230, rue Sainte-Anne.

16.5 : Bibliothèque

2012-09-288 Il est proposé par Diane Aubut, appuyé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité d'autoriser les crédits nécessaires pour l'achat de nouveaux volumes à la bibliothèque municipale, au coût de 1 000 \$.

Adoptée.

17. Autres sujets

17.1 : Fermeture de l'eau

Le conseiller Mario Charest suggère d'informer la population lors de la fermeture de l'eau pour effectuer des travaux prévus.

18. Rapport de comité

Le maire Yvon Lafond informe de la réunion régulière de la MRC des Chenaux qui aura lieu le 19 septembre prochain où il proposera la formation d'un comité ad hoc pour faire le suivi du budget de la MRC des Chenaux; il informe qu'il y aura une rencontre avec les employés de la municipalité.

Le conseiller Mario Charest donne de l'information concernant la politique familiale.

La conseillère Germaine Leboeuf donne de l'information concernant le programme de revitalisation, d'une prochaine réunion de l'ADIC et de l'OMH et qu'il y a deux logements de libres à l'OMH.

19. Période de questions

Des personnes posent des questions d'ordre général : demande de gratuité de la salle du centre communautaire pour le Défi Santé, Whist militaire, local pour entreposage de matériel appartenant au Club Optimiste.

20. Clôture de la séance

2012-09-289 L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 20 h 34.

Adoptée.

Yvon Lafond,
Maire

René Roy,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Yvon Lafond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yvon Lafond, maire